



**Niveau d'étude
visé**
BAC +3



Durée
3 ans



Composante
Faculté des
humanités



**Langue(s)
d'enseignement**
Français



Ouvert en stage
Oui

Parcours proposés

- Arts plastiques et visuels
- Études cinématographiques
- Études en danse
- Études théâtrales
- Musique et musicologie
- Arts - CAPES Éducation musicale et chant choral
- Arts - CAPES Arts plastiques L2-L3

<https://webtv.univ-lille.fr/video/11162/licence-arts>

Dimension internationale

En lien étroit avec le pôle des Relations Internationales de l'Université de Lille, chaque parcours de la Licence Arts permet à ses étudiant.es de réaliser une mobilité d'une année ou d'un semestre.

Les + de la formation

Les équipes pédagogiques des différents parcours de la Licence Arts se composent d'enseignant.es-chercheur.ses spécialisé.es, souvent praticien.nes de leur discipline, ainsi que de professionnel.les du secteur artistique dont les compétences et les savoir-faire sont mis au service de formations directement reliées au terrain et ses réalités.

Toutes les formations de la mention s'honorent de partenariats actifs avec des institutions artistiques et culturelles de la Métropole Européenne de Lille, de la région Hauts-de-France mais également au niveau national et international. Ces collaborations prennent corps au niveau des enseignements mais également dans la perspective de l'insertion professionnelle des étudiant.es, et ce dès la recherche de stages.

La plupart des formations de la mention disposent d'enseignements mutualisés permettant aux étudiant.es qui le souhaitent d'intégrer à leur cursus une approche dédiée à d'autres arts.

Présentation

Forte de cinq parcours spécialisés dans autant de disciplines artistiques distinctes (cinéma, arts plastiques et visuels, théâtre, danse, musique), la Licence Arts permet à ses étudiant.es de se construire une forte culture artistique aussi bien tournée vers le passé que sur l'époque contemporaine.

L'ensemble des formations ont en commun d'accompagner leurs étudiant.es dans l'acquisition de solides compétences méthodologiques, notamment dans l'analyse des œuvres et des pratiques artistiques, la compréhension de leurs enjeux formels et leurs implications esthétiques, politiques et sociales.

Les équipes pédagogiques de la Licence Arts entendent former des spécialistes à même d'évoluer dans les secteurs les plus avancés de leur discipline mais également de s'ouvrir à d'autres mondes artistiques et professionnels pour développer, transmettre ou défendre les spécificités de leur art.

La majorité des parcours de la Licence Arts s'appuient sur une pédagogie active alliant théorie et pratique dans des espaces équipés dédiés aux spécificités de l'enseignement de chacun des arts représentés.

L'esprit des formations se fonde sur une politique d'inclusion et d'accompagnement des étudiant.es vers leur réussite.

Organisation

Organisation

La mention Licence est composée de cinq parcours distincts :
Études cinématographiques,
Arts plastiques et visuels,
Études théâtrales,
Études en danse,
Musique et musicologie
accessible à toutes et tous ainsi que deux parcours proposés dans le cadre de conventions avec des écoles supérieures d'art de la Métropole Européenne de Lille (entrée sur concours).

Stages

Stage : Possible

Les parcours de la Licence Arts permettent de réaliser au moins un stage sur toute la durée de la formation. Pour ce faire ils mettent au service des étudiant.es un réseau professionnel de qualité et de confiance.

Admission

Conditions d'admission

Pour les élèves de terminale, les étudiants en réorientation, les personnes de nationalité étrangère titulaire d'un diplôme

étranger de fin d'études secondaires et les ressortissantes de l'Union européenne ou assimilés

Demande d'admission à formuler sur la plateforme nationale [Parcoursup](#) de la mi janvier à la mi mars

Pour les personnes de nationalité étrangère (hors UE et assimilés), RDV sur <https://international.univ-lille.fr/venir-a-luniversite/etudiantes/>

Vous retrouverez sur la plateforme Parcoursup les caractéristiques, attendus et critères généraux d'appréciation des dossiers qui permettront à la commission d'enseignants de classer votre candidature. Vous recevrez une proposition d'admission dans la limite de la capacité d'accueil.

Et après

Poursuite d'études

Poursuite d'études envisageable en Master (à l'Université de Lille ou tout autre établissement d'enseignement supérieur) ou dans des écoles supérieures d'art spécialisées

Insertion professionnelle

Avec ou sans poursuite d'étude en sortie de licence, les formations de la mention préparent leurs étudiant.es aux métiers de l'enseignement et de la recherche, de l'enseignement artistique, aux différentes professions du secteur culturel (sur le plan artistique ou administratif) mais également aux domaines du journalisme et de l'information ainsi qu'aux emplois du champ de l'action culturelle et sociale.

[Retrouvez les études et enquêtes de l'ODiF \(Observatoire de la Direction de la Formation\) sur l'insertion professionnelle des diplômés de la licence sur : <https://odif.univ-lille.fr>](#) (rubrique Répertoires d'emplois)

Afin de mieux connaître les métiers et les compétences qui y sont associées, consultez les fiches emploi/métier du [Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois \(ROME\)](#).

Codes des principales fiches ROME associées à la Licence mention Arts.

G1202 Animation d'activités culturelles ou ludiques

K1602 Gestion de patrimoine culturel

K2105 Enseignement artistique

K2106 Enseignement des écoles (avec réussite au concours en fin de licence 3)

K2107 Enseignement général du second degré (avec poursuite d'études en master)

Référentiel ROME : G1202 - Animation d'activités culturelles ou ludiques, K1602 - Gestion de patrimoine culturel, K2105 - Enseignement artistique, K2106 - Enseignement des écoles, K2101 - Conseil en formation

Infos pratiques

Contacts

Responsable de l'offre de formation

Aurélie BONTE

✉ aurelie.bonte@univ-lille.fr

Responsable pédagogique de la Mention

Maxence Cambron

✉ maxence.cambron@univ-lille.fr

Autre(s) structure(s) partenaire(s)

Certains parcours du département Arts sont fortement engagés avec des partenaires extérieurs de poids de la région Hauts-de-France.

Deux parcours sont conventionnés avec l'ESMD/Ecole Supérieure Musique et Danse Hauts-de-France :

- ce partenariat permet au parcours « Musique et Musicologie » de proposer, outre la licence Arts, une formation parallèle identifiée, « Formation du Musicien interprète et créateur », et une double diplomation (Licence/DNSPM) ;

- ce partenariat permet au parcours « Études en danse » de proposer, outre la licence Arts, une formation parallèle identifiée, « Enseignement de la danse » et une double diplomation (Licence/DE en classique ou en contemporain).
- Enfin, une convention avec l'École du Nord (École Supérieure d'art dramatique affiliée au Théâtre du Nord, Centre Dramatique National) permet au parcours « Études théâtrales » de proposer, outre la licence Arts, une formation parallèle identifiée, "Jeu, dramaturgie, mise en scène" et à une double diplomation (Licence/DNSPC).

Lieu(x)

📍 Villeneuve d'Ascq Pont de bois

Campus

🏠 Campus Pont-de-Bois

En savoir plus

Faculté des Humanités

🔗 <http://humanites.univ-lille.fr>

Référentiel RNCP

RNCP40463.

Programme

Arts plastiques et visuels

Études cinématographiques

Études en danse

Études théâtrales

Musique et musicologie

Arts - CAPES Éducation musicale et chant choral

Arts - CAPES Arts plastiques L2-L3